

CONFIDENTIEL

031.0 - PO/sd

le 14 avril 1978



Note de dossier

Le jeudi 13 avril à 11 h 35, un groupe d'individus fort de 14 personnes s'est introduit par force et par surprise dans la Chancellerie de l'Ambassade, pour procéder selon les déclarations des intéressés à une occupation pacifique des locaux et pour remettre au soussigné une pétition dirigée au Gouvernement suisse, sollicitant son intervention auprès du Gouvernement de El Salvador pour qu'il mette fin aux conditions de répression imposées par le Gouvernement du pays dans certaines zones, qu'il retire les troupes qui encerclent depuis 15 jours ces régions et que les familles puissent retourner dans leur hôte sans être molestées ni inquiétées par les services de sécurité salvadoriens.

J'ai refusé catégoriquement de recevoir la pétition aussi longtemps que je me trouverai dans une situation de pression; j'ai invité le groupe à quitter les locaux, me déclarant d'accord de discuter avec deux de leurs représentants. Ma proposition n'a pas été agréée et le groupe s'est installé dans la salle de réception de la Chancellerie.

J'ai informé de ce qui précède Monsieur Ludwig Meier, Directeur suppléant de la Direction administrative du Département politique fédéral à 13 h, heure locale (20 h, heure suisse). Après avoir expliqué la situation sommairement à Monsieur Meier, j'ai reçu de celui-ci les instructions suivantes :

- 1) de détruire les Rapports politiques en existence
- 2) d'enfermer dans les coffres-forts et les armoires d'archives toute correspondance, sceaux, etc.
- 3) d'informer le Ministère des affaires étrangères des incidents survenus à la Chancellerie, en spécifiant que pour l'instant le Gouvernement suisse ne sollicitait pas de la part des Autorités salvadoriennes compétentes le délogement des occupants par la force.
- 4) Etant donné que je serai seul à assurer une permanence du personnel dans la Chancellerie (il est hors de question de laisser la secrétaire, Mlle Sueur, seule assurer ce service), Monsieur Meier a autorisé le soussigné à contracter les services de deux surveillants de confiance, susceptibles d'assurer le service de piquet en l'absence du Chargé d'affaires.
- 5) J'ai été invité par Monsieur Meier à faire rapport téléphonique le matin du 14, à 7 h 30 heure locale (14 h 30, heure suisse).

Les mesures ci-dessus mentionnées ont été appliquées à la lettre.

./.



- 2 -

Après avoir pris contact avec les Ambassades occupées actuellement par le mouvement BRP, j'ai appris qu'une réunion était en train de se tenir à l'Archevêché de San Salvador, à laquelle participaient 6 représentants du BRP et les 3 Chefs des Missions intéressées, en présence de Monseigneur Revelo, Vice-Evêque de San Salvador.

Je me suis, sur ces entrefaits, immédiatement rendu à la réunion. J'ai tenu à préciser dès mon arrivée que j'avais pour instruction de mon Gouvernement de n'accepter aucune pétition dans les conditions actuelles ci-dessus détaillées. Après une discussion qui dura plus de 3 heures, aucun résultat concret ne put être obtenu. Tour à tour les Chefs de Missions présents ont tenté de faire comprendre à leurs interlocuteurs salvadoriens du BRP que les conditions qu'ils avaient posées ne pouvaient en aucun cas être remplies par eux; que leur action d'occuper la cathédrale et 4 Ambassades étrangères auraient la résonnance internationale qu'ils cherchaient justement à obtenir pour faire connaître leur problème. Les 4 Chefs de Missions, conscients de ce que les occupants, s'ils devaient sortir de leur propre gré des locaux occupés, seraient arrêtés immédiatement par les Forces de sécurité entourant les 4 Ambassades, vraisemblablement emprisonnés sans jugement et soumis à des interrogatoires, voire à des tortures ont offert de se faire l'intermédiaire auprès du Président de la République pour que celui-ci assure l'intégrité personnelle et la liberté des occupants des Ambassades, si les chefs responsables du BRP devaient accepter cette proposition.

En dépit de tous les efforts des 4 diplomates, les membres du BRP n'ont pas voulu se rendre à nos arguments et ont proposé une nouvelle réunion pour le 14 avril.

Comme convenu avec Monsieur Meier, je l'ai informé de ce qui précède tôt le matin du vendredi 14. Monsieur Meier m'a fait part des décisions prises par le Chef du Département quant à la suite des opérations : le Chef du Département n'accepte la remise d'aucune pétition adressée au Gouvernement suisse et est partenaire d'une ligne dure vis à vis des occupants.

Convoqués à 10 h le même jour par le Président de la République, les Chefs des Missions accrédités à San Salvador se sont réunis au Palais présidentiel pour un exposé des faits qui ont provoqué les derniers incidents dans la capitale salvadorienne, en particulier les affrontements qui ont eu lieu dans plusieurs départements de la République entre les Forces para-militaires, ralliées au Gouvernement (ORDEN) et les paysans partisans des mouvements subversifs, ralliés au BRP (FECCAS, UTC); le Président de la République, accompagné du Ministre de la Défense, a expliqué aux assistants les raisons qui incitaient le Gouvernement à demeurer lui aussi sur une ligne dure tout en faisant preuve de la plus grande patience et modération possibles conscient qu'est le Gouvernement des répercussions et des conséquences que pourrait avoir une intervention irréfléchie de la part des services de sécurité salvadoriens.


Th. Portier

Copies :

- DPF, Direction administrative
- Ambassade de Suisse, Guatemala